

De la théorie à la pratique : Vers un cadre de prévention primaire pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

Document de prise de position



À propos de cet document de prise de position expose de position

Cet document de prise de position a été rédigé par Celina Jensen. Il a bénéficié des contributions techniques de Michelle Van Akin, Susan Wisniewski, Katherine Soule, Verena Bloch, Luciana Meytin, Catherine Poulton, Mike Wessells, Elizabeth Drevlow, Lucia Castelli, Rinske Ellermeijer, Utpal Barua, Brennan Webert, Zahraa Tahseen, Kate Moriarty, Sabrina Hermosilla, Audrey Bollier et Hani Mansourian. La production de cet document de prise de position a été rendue possible grâce au soutien généreux du peuple américain par le biais de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de l'Alliance et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Pour les lecteurs qui souhaitent citer ce document, nous suggérons ce qui suit :

L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (2021). De la théorie à la pratique : Vers un cadre de prévention primaire pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

Conçu par : The Affari Project

Crédits de photos de couverture : Mackenzie Knowles-Coursin

© The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021

Aperçu du document :

Cet document de prise de position a été élaboré dans le cadre de l'Initiative de prévention dirigée par l'Alliance. L'objectif de l'Initiative de prévention est de développer des ressources clés axées sur la prévention afin de soutenir les praticiens humanitaires de la protection de l'enfance dans leurs efforts de prévenir les préjudices à l'encontre des enfants avant qu'ils ne se produisent. Reconnaisant l'importance stratégique d'améliorer les approches fondées sur des données probantes pour prévenir les problèmes de protection de l'enfance dans les crises humanitaires, cet document de prise de position présente l'argument conceptuel selon lequel une approche de prévention primaire en matière de protection de l'enfance dans l'action humanitaire est à la fois nécessaire et réalisable. Il explique pourquoi une approche de prévention primaire est essentielle et décrit les voies à suivre en présentant les éléments fondamentaux et les étapes clés nécessaires à un cadre d'action pour la prévention.

Cet article s'adresse aux praticiens chargés de la protection de l'enfance, aux gestionnaires et conseillers techniques, aux praticiens chargés des Violences sexuelles et basées sur le genre (SGBV), aux décideurs politiques, aux responsables gouvernementaux, aux membres des services sociaux, aux donateurs et aux autres acteurs humanitaires qui travaillent à la protection des enfants et au respect de leurs droits.



« **Mieux vaut prévenir que guérir** ».

Benjamin Franklin

@UNICEF/ Wathiq Khuzai

Introduction

Les enfants sont engagés dans un processus dynamique de développement, qui subit l'impact négatif des crises humanitaires. Ainsi, le but ultime de toute intervention humanitaire de protection de l'enfance est de promouvoir le développement sain et le bien-être des enfants en prévenant et en luttant contre les abus, la négligence, l'exploitation et la violence à l'encontre des enfants.¹ Si des progrès significatifs ont été réalisés dans l'élaboration de directives et dans l'établissement de normes pour aider les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance à répondre aux besoins des enfants lorsqu'ils subissent des préjudices, moins d'efforts ont été déployés pour prévenir systématiquement les préjudices avant qu'ils ne se produisent.² En conséquence, les ressources pour guider les praticiens dans leurs efforts de prévention sont limitées. Pourtant, la prévention doit être une priorité dans l'action humanitaire,³ au même titre que la réponse.

Dans ce domaine, la protection de l'enfance dans l'action humanitaire peut s'inspirer d'autres secteurs qui ont su équilibrer les mesures correctives au cas par cas et les approches préventives au niveau de la population. Il existe une riche littérature théorique et empirique, par exemple dans les domaines de la psychologie et des sciences du développement de l'enfant, qui décrivent comment les interventions de prévention primaire dans la petite enfance génèrent des rendements plus élevés que les mesures correctives plus tard dans la vie.⁴ Par exemple, il a été constaté que la nutrition en début de vie est essentielle pour la santé à long terme, le développement cognitif et les résultats économiques, ainsi que pour la prévention des maladies chroniques plus tard dans la vie, telles que le diabète, les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux.⁵ Pour faire progresser le travail de prévention primaire en matière de protection de l'enfance dans l'action humanitaire, il sera important de se tourner vers l'apprentissage documenté et les meilleures pratiques des autres secteurs. En fin de compte, la prévention joue un rôle central dans le maintien du bien-être et de la protection des enfants. La prévention est essentielle pour faire des droits de l'enfant une réalité, et elle est indispensable pour atteindre les Objectifs de développement durable (SDG).

Définir la prévention dans le cadre de la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

Le terme « prévention » désigne généralement les mesures, les politiques et les pratiques qui visent à réduire, atténuer ou éviter des problèmes spécifiques ou prévisibles, à protéger le bien-être des enfants et à promouvoir les résultats ou les comportements souhaités.⁶ Conformément au modèle de prévention de la santé publique, la prévention opère à trois niveaux : primaire, secondaire et tertiaire. Les Normes minimales pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (CPMS) définissent les trois niveaux de prévention comme suit :

- « La prévention primaire **s'attaque aux causes profondes** des risques liés à la protection de l'enfance au sein d'une population (ou d'un sous-ensemble de celle-ci) afin de réduire la probabilité d'abus, de négligence, d'exploitation ou de violence à l'encontre des enfants.
- La prévention secondaire **s'attaque à une source de menace spécifique et/ou aux vulnérabilités** d'un enfant identifié comme présentant un risque particulièrement élevé de maltraitance, de négligence, d'exploitation ou de violence, en raison de ses caractéristiques, de celles de sa famille et/ou de son environnement.
- La prévention tertiaire **réduit l'impact à plus long terme des préjudices et réduit le risque de récurrence des préjudices** pour un enfant qui a déjà été victime de maltraitance, de négligence, d'exploitation ou de violence ».⁷

Le présent article porte sur le premier niveau : la prévention primaire. Bien que les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance ont conçu et mis en œuvre des pratiques axées sur les niveaux secondaire et tertiaire de la prévention, moins d'attention a été accordée à la prévention primaire. L'objectif primordial de la prévention primaire est de réduire l'incidence des préjudices en intervenant avant qu'un résultat indésirable ne se produise.⁸ Ainsi, l'action de prévention primaire vise non seulement à empêcher un enfant de subir un préjudice, mais aussi à réduire le risque de préjudice pour tous les enfants d'une population.⁹ Dans ce contexte, le terme « population » peut désigner l'ensemble d'une société ou d'une communauté, ou un groupe ou un sous-groupe d'enfants au sein d'une population plus large.¹⁰ Le but de la prévention primaire est donc de réduire le nombre total d'enfants subissant des préjudices, complétant ainsi les actions de réponse au niveau des cas. Elle y parvient en « reconnaissant la centralité des aspects sociaux, contextuels et relationnels de la santé et du bien-être ».¹¹

Objectif de document de prise de position

La prévention en matière de protection de l'enfance dans l'action humanitaire est possible.

L'objectif de cet article est de présenter l'argument conceptuel selon lequel une approche de prévention primaire en matière de protection de l'enfance dans l'action humanitaire est à la fois nécessaire et réalisable. L'article commence par fournir un bref historique des progrès réalisés jusqu'à présent avant d'examiner pourquoi une approche de prévention primaire est essentielle. Enfin, il décrit les voies à suivre en présentant les éléments fondamentaux et les étapes clés nécessaires à un cadre d'action de prévention.



@UNICEF/ Dinda Veska

Historique de l'Initiative de prévention

Les efforts programmatiques en matière de protection de l'enfance dans l'action humanitaire sont largement axés sur la réponse aux préjudices lorsqu'ils se produisent, le plus souvent au niveau individuel ou au niveau du cas.¹² Si des appels répétés ont été lancés en faveur de l'inclusion systématique d'approches préventives visant à empêcher les préjudices avant qu'ils ne se produisent, peu de suggestions ont été faites quant à la meilleure façon de les mettre en œuvre.¹³ Reconnaissant que « la réussite de la protection de l'enfance commence par la prévention »¹⁴, l'Alliance a cherché à donner la priorité à la prévention dans le cadre de son Plan stratégique 2018-2020¹⁵ et a lancé une initiative visant à développer des ressources clés pour renforcer les efforts de prévention en matière de protection de l'enfance dans les situations de crise humanitaire. Cette initiative comporte deux composantes de base :¹⁶

1. Le développement de ressources pour guider les praticiens dans l'identification et la compréhension des facteurs de risque et de protection qui sont liés aux résultats néfastes de la protection de l'enfance, et
2. Le développement d'un cadre d'action pour la prévention.

Deux analyses de documents ont été réalisées afin de contribuer à l'élaboration de ces ressources clés. La première analyse de documents,¹⁷ et son rapport, subséquent, ont révélé qu'il y avait une rareté des données probantes sur les voies causales des résultats néfastes pour les enfants, y compris les facteurs de risque et de protection. Cette constatation renforce l'affirmation selon laquelle le secteur humanitaire de la protection de l'enfance est largement axé sur la réponse plutôt que sur la prévention.¹⁸ La deuxième analyse de documents¹⁹ a analysé les approches de prévention primaire et les bonnes pratiques dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'éducation, de la violence basée sur le genre (GBV) et d'autres secteurs, afin de comprendre ce qui a été réalisé, de recueillir les leçons apprises et de recommander des moyens de progresser.²⁰ L'analyse des approches de programmes de prévention qui en a résulté a indiqué que les conséquences néfastes pour les enfants dans les situations de crise humanitaire peuvent effectivement être évitées, mais que très peu d'interventions préventives documentées en matière de protection de l'enfance avaient été identifiées.²¹

Chacune des analyses de documents avait des objectifs distincts²²; mais elles ont abouti à des conclusions similaires. Plus particulièrement, les résultats des deux analyses de documents ont souligné la nécessité de :

- Identifier et évaluer les facteurs de risque et de protection
- Impliquer les enfants, les tuteurs et les membres de la communauté à chaque étape du cycle du programme (préparation, évaluation des besoins, conception et planification, mise en œuvre et suivi, évaluation et apprentissage)
- Assurer un alignement à plusieurs niveaux conformément aux niveaux du modèle socio-écologique
- Soutenir une intégration multisectorielle
- Promouvoir des stratégies qui renforcent les points forts en se basant sur les facteurs de protection identifiés, et
- Renforcer les bases factuelles des approches préventives.

Pourquoi une approche de prévention primaire pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire est cruciale

Une approche de prévention primaire fournira une analyse complète des facteurs de risque et de protection à l'origine de résultats néfastes pour les enfants, ce qui guidera la conception de pratiques de programmation culturellement et contextuellement appropriées au niveau de la population. Une approche de prévention primaire soutient également la mise en place de systèmes de suivi qui peuvent informer et améliorer les programmes en révélant les tendances et les caractéristiques²³ des facteurs qui augmentent ou réduisent la vulnérabilité de manière systématique. Ces informations peuvent à leur tour être utilisées pour soutenir les efforts de plaidoyer et améliorer les politiques qui favorisent le bien-être des enfants.²⁴ Pour améliorer la prévention, il est nécessaire de disposer de directives et d'outils pratiques pour aider les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de prévention au niveau de la population. L'élaboration d'un cadre d'action pour la prévention est un premier pas vers la réalisation de cet objectif.

En fin de compte, une approche de prévention primaire permettra au secteur de ne plus se contenter de se poser des questions ou de prendre des mesures sur une question comme : « Quelles sont les effets néfastes pour les enfants dans ce contexte ? », mais aussi de s'interroger et de prendre des mesures sur des questions telles que : « Quels sont les facteurs de risque et de protection qui entraînent et/ou préviennent les effets néfastes dans ce contexte? Et comment pouvons-nous nous attaquer à ces facteurs de risque, tout en favorisant les facteurs de protection qui soutiennent et restaurent le bien-être des enfants, des familles et des communautés ? »²⁵ Une telle approche ne signifie pas que la prévention et la réponse s'excluent mutuellement. Les deux types d'actions se complètent dans la programmation.²⁶ Au fait, « le pouvoir de la prévention primaire réside en partie dans la réduction du besoin de services d'intervention ainsi que de services de prévention secondaires et tertiaires »²⁷ En réduisant la nécessité de l'action de réponse, la prévention primaire présente des avantages notables en termes d'éthique et de coûts.



@UNICEF/ Roger LeMoynes

Une responsabilité éthique de prévenir les préjudices avant qu'ils ne se produisent

Lors des crises humanitaires, il n'est ni approprié, ni éthique, ni dans l'intérêt supérieur de l'enfant d'attendre qu'un préjudice évitable se produise pour agir. Une approche éthique nécessiterait la mise en œuvre d'actions visant à prévenir les préjudices. La mise en œuvre d'approches au niveau de la population visant à réduire les facteurs de risque et à promouvoir les facteurs de protection, parallèlement à des actions de réponse au niveau des cas ou à des approches préventives secondaires et tertiaires, améliorera la capacité des enfants, des familles et des communautés à faire face ou à s'adapter malgré les expériences négatives, tout en favorisant simultanément leur bien-être.

Le rapport coût-efficacité de la prévention primaire

Le rapport coût-efficacité consiste à comparer (a) les coûts financiers de différents programmes avec (b) les résultats de ces programmes, mesurés par des indicateurs du bien-être des enfants.²⁸ Il fournit des informations sur le rapport qualité-prix. Actuellement, le domaine humanitaire de la protection de l'enfance est sous-financé.²⁹ Les décideurs recherchent de plus en plus d'informations sur le rapport coût-efficacité, comme élément essentiel pour décider comment investir les rares ressources disponibles pour le travail humanitaire de protection de l'enfance.³⁰ En général, il existe peu de données probantes et de travaux comparatifs sur le rapport coût-efficacité des programmes de protection de l'enfance dans les contextes humanitaires, et plus particulièrement sur les approches préventives.³¹ Cependant, des données probantes provenant d'autres secteurs, tels que la santé publique et l'éducation, confirment l'affirmation selon laquelle la prévention primaire est effectivement rentable.³² Par exemple, des données probantes provenant des secteurs du développement de la petite enfance et de l'éducation montrent qu'intervenir au début de la vie pour assurer l'accès universel à l'éducation préscolaire ou en réduisant les retards de croissance chez les enfants coûte moins cher que de tenter de compenser les déficits résultant de l'inaction.³³

Si l'on peut supposer que les efforts de prévention primaire dans le cadre de l'action humanitaire en faveur de la protection de l'enfance, qui visent à réduire la prévalence des enfants ayant besoin de services de réponse, conduiront également à un bon rapport coût-efficacité ; il existe peu de preuves à l'appui de cette hypothèse. Une approche empirique est donc nécessaire. Il est également concevable que les coûts de certaines approches ou stratégies préventives soient relativement élevés, alors que d'autres peuvent être moins élevés. Un cadre d'action pour la prévention fournira aux agences de protection de l'enfance une structure permettant d'évaluer et de comparer les résultats de leurs initiatives de prévention. Cette démarche favorisera un ensemble de travaux comparatifs et une base de données probantes renforcée, ce qui se traduira par de meilleurs résultats pour les enfants au fil du temps, tout en encourageant un investissement accru dans les efforts de prévention primaire.³⁴

Vers un cadre de prévention pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire : Éléments fondamentaux et étapes clés

Il existe de nombreux facteurs qui menacent le bien-être des enfants et entraînent des conséquences néfastes lors des crises humanitaires. Ces facteurs sont très divers en termes d'origine, d'effet,³⁵ de gravité et de durée.³⁶ Par conséquent, il n'existe pas d'approche simple ou standard pour prévenir les problèmes souvent complexes et multidimensionnels auxquels sont confrontés les enfants dans les situations humanitaires. Au contraire, des approches préventives globales, inclusives et sensibles³⁷ à la culture et au genre doivent être adaptées à chaque contexte spécifique³⁸ après avoir recueilli l'avis des enfants et des acteurs locaux et nationaux. Toutefois, pour ouvrir la voie à des efforts de prévention fructueux et pour combler les lacunes identifiées dans les programmes de prévention du secteur, un cadre d'action pour la prévention doit reposer sur les éléments fondamentaux suivants :³⁹

- Approches de mesure pour identifier et comprendre les facteurs de risque et de protection
- Alignement multi-niveaux conformément aux niveaux du modèle socio-écologique
- Intégration multisectorielle
- Maximiser le changement grâce à un ciblage stratégique sur les étapes du développement de l'enfant, et
- Stratégies visant à renforcer les facteurs de protection afin de réduire et de prévenir les préjudices.

Les éléments fondamentaux

Approches de mesure pour identifier et comprendre les facteurs de risque et de protection

Il est utile d'utiliser des mesures simples mais efficaces qui permettront de bien comprendre les facteurs de risque et de protection au niveau de la population et selon le contexte culturel. Cet aspect est essentiel à la conception d'approches préventives appropriées qui favorisent le bien-être des enfants. Ces analyses permettront d'orienter les politiques et de concevoir des programmes visant à la fois à prévenir et à répondre aux conséquences néfastes subies par les enfants. L'évaluation des facteurs de risque et de protection aidera également les acteurs humanitaires à mieux comprendre pourquoi certains enfants sont plus vulnérables aux effets néfastes spécifiques, et quelles populations ou sous-groupes d'enfants sont les plus à risque.

Alignement multi-niveaux conformément aux niveaux du modèle socio-écologique

Pendant les crises humanitaires, bon nombre des systèmes interdépendants qui protègent les enfants, notamment aux niveaux individuel, familial, communautaire et sociétal, peuvent devenir moins aptes à remplir leur fonction de protection. En effet, les crises humanitaires peuvent avoir un impact sérieux sur de nombreux systèmes dans de vastes zones et groupes de personnes.⁴⁰ Une approche multi-niveaux conforme au modèle socio-écologique aidera à organiser des approches préventives qui s'alignent sur les facteurs de risque et de protection identifiés à tous les niveaux concernés et qui visent à y remédier. Le travail de protection de l'enfance aux différents niveaux du modèle socio-écologique doit être aligné de manière à traiter les facteurs de risque et de protection liés au problème de protection de l'enfance identifié.

Par exemple, il peut exister une législation nationale relative au travail des enfants prescrivant notamment l'âge minimum ou le nombre d'heures que les enfants en âge légal de travailler peuvent travailler. Cependant, si les autorités locales n'appliquent pas la législation ou si les communautés considèrent que les enfants qui travaillent au sein de la famille sont des « aides » plutôt que des « travailleurs », cette législation peut avoir peu d'impact sur la protection des enfants contre les travaux dommageables.⁴¹ Une approche de prévention à plusieurs niveaux qui soutient l'application de la législation nationale sur le travail des enfants (au niveau de la société), tout en intégrant des messages sur le travail des enfants dans les communautés (au niveau de la communauté), et en aidant les familles à accéder aux besoins de base ou à faire face aux dangers qui peuvent être présents (au niveau de la famille) aura de meilleures chances de réussite.⁴²

Intégration multisectorielle

Les facteurs de risque qui conduisent à des résultats néfastes en matière de protection de l'enfance et les facteurs de protection qui favorisent le bien-être des enfants, des familles et des communautés dépassent souvent les limites sectorielles. Par conséquent, une approche multisectorielle des programmes de prévention primaire est nécessaire pour que ces programmes de prévention réussissent. Par exemple, lorsque les troubles de la santé mentale présents dans la famille s'avèrent être un facteur de maltraitance des enfants, il sera important pour les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance de travailler en coordination avec les acteurs de la Santé mentale et soutien psychosocial (MHPSS). De même, certains des facteurs les plus pressants à l'origine des problèmes de protection de l'enfance sont enracinés dans des questions plus larges qui dépassent le cadre des programmes de protection de l'enfance, comme la faible disponibilité ou la fermeture d'écoles, ou les vulnérabilités économiques existantes, ce qui souligne davantage la nécessité de travailler en collaboration avec d'autres secteurs, comme l'éducation, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

Par exemple, une agence se concentrera sur des activités de renforcement économique, tandis qu'une autre se concentrera sur des possibilités d'éducation et une autre sur la prestation de services de santé mentale et de soutien psychosocial. Ces activités ne se recoupent généralement pas ou ne s'alignent pas sur un objectif plus large consistant à s'attaquer aux facteurs de risque et de protection qui doivent être atténués ou renforcés. Il est indispensable que les interventions de prévention soient axées sur les facteurs de risque et le renforcement des facteurs de protection à tous les niveaux du cadre socio-écologique, de manière multisectorielle et multiforme.

Maximiser le changement grâce à un ciblage stratégique sur les étapes du développement de l'enfant

Les interventions des programmes de prévention devraient maximiser le potentiel de changement grâce à une compréhension contextuelle et culturelle plus approfondie de ce que signifie pour un enfant de bien se porter dans chaque groupe d'âge. En fin de compte, la compréhension des tâches de développement et des indicateurs clés pour le développement et le bien-être en fonction de chaque groupe d'âge aidera à identifier les groupes d'enfants qui en ont besoin et les activités de programme les plus appropriées, ce qui augmentera l'efficacité globale des interventions ainsi que leurs chances de réussite.

Stratégies visant à renforcer les facteurs de protection afin de réduire et de prévenir les préjudices

Il y a près de vingt ans, la politique de protection de l'enfance aux États-Unis et ailleurs est passée d'une politique axée sur les efforts de prévention visant à éviter les résultats néfastes à une politique active visant à obtenir des résultats positifs en favorisant les soutiens sociaux ou les facteurs de protection, et en investissant dans l'intervention précoce, l'éducation et le renforcement de la communauté.⁴³ Une approche fondée sur les forces, qui crée et favorise les facteurs de protection, devrait être un élément central du cadre d'action en matière de prévention. Le renforcement des capacités des enfants, des familles et des communautés à s'adapter et à faire face à l'adversité

pendant les situations humanitaires aidera à atténuer ou à prévenir les préjudices avant qu'ils ne se produisent. Les approches préventives peuvent intégrer des pratiques visant à réduire les facteurs de risque qui influencent la vulnérabilité, tout en renforçant les facteurs de protection. Une approche fondée sur les points forts accorde également de l'importance à la participation et à la nécessité de respecter les enfants, les familles et les communautés en tant qu'agents du maintien et du rétablissement de leur propre bien-être.⁴⁴ Il est temps pour le secteur humanitaire de la protection de l'enfance de s'éloigner d'une approche strictement basée sur les déficits, qui met l'accent sur les problèmes, crée une dépendance des communautés vis-à-vis des ressources et des solutions extérieures,⁴⁵ et ne permet pas de maintenir le changement⁴⁶ pour adopter plutôt une approche qui renforce également l'autonomie des enfants, des familles et des communautés.

Les étapes clés⁴⁷

Bien qu'il soit hors de portée de cet article de fournir des directives détaillées sur la mesure de la prévention primaire et les approches de programmation, il est néanmoins utile de résumer brièvement cinq étapes clés qui peuvent être utilisées pour définir le cadre d'action pour la prévention. Ces éléments seront développés dans le cadre d'action pour la prévention :

Étape 1 : Se préparer pour les activités de prévention en comprenant les facteurs de risque et de protection dans le contexte culturel, y compris la compréhension de l'enfance, des effets néfastes existants, des besoins et des capacités

Étape 2 : Évaluer les facteurs de risque et de protection dans le contexte et déterminer les critères de sélection des sous-groupes et/ou des sous-populations

Étape 3 : Concevoir et développer des approches programmatiques appropriées au niveau de la population à tous les niveaux de l'écologie sociale

Étape 4 : Mise en œuvre et suivi des activités

Étape 5 : Évaluer l'efficacité des programmes et en tirer des leçons pour améliorer les efforts de plaidoyer et la conception des programmes, contribuer à la base de données probantes et orienter l'élaboration de politiques favorisant le bien-être des enfants, des familles et des communautés

Assurer la durabilité lors du soutien des programmes de prévention

Les enfants sont créatifs, ingénieux et perspicaces.⁴⁸ Une participation significative reconnaît que les enfants ont le pouvoir d'analyser leur situation, d'exprimer leur point de vue, d'influencer les décisions qui les concernent et d'obtenir des changements.⁴⁹ La voix des enfants doit être au centre du travail de prévention pour garantir l'adéquation, la pertinence et la qualité des pratiques préventives visant à améliorer et à soutenir leur bien-être. En outre, les approches de prévention primaire qui visent à obtenir des résultats positifs durables pour les enfants requièrent et reposent sur l'engagement, la participation et la détermination des membres de la communauté,⁵⁰ et des acteurs locaux et nationaux. Une mobilisation et une action communautaires globales sont essentielles pour parvenir à des changements significatifs et durables.

Dans le domaine de la prévention, la durabilité fait référence à la capacité et à la volonté d'une communauté de créer et de maintenir des résultats positifs en matière de prévention au fil du temps,⁵¹ notamment en consacrant des ressources à la résolution d'un problème spécifique. Par

conséquent, les membres de la communauté, y compris les enfants et les tuteurs, ainsi que les partenaires locaux et nationaux, doivent être impliqués dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de prévention, ainsi que dans les processus de planification stratégique plus larges et dans les efforts de plaidoyer. Les connaissances locales sont précieuses pour concevoir des interventions durables et permettront de diversifier l'expertise technique, de collecter davantage d'informations et d'élargir la couverture et la qualité des services de prévention.⁵² Pour qu'il y ait appropriation locale, il faut que la communauté, par le biais d'un accord collectif, ait déterminé qu'une question spécifique de protection de l'enfance est un problème auquel il faut s'attaquer, et qu'elle se soit organisée pour s'attaquer à ce problème par le biais d'actions collectives. Dans ce processus, la communauté est susceptible d'utiliser des approches culturellement pertinentes, d'employer des structures et des ressources locales, et d'investir dans la poursuite du processus de changement au fil du temps. Les efforts de prévention primaire doivent donc être menés localement pour trois raisons principales :

- 1. La prévention prend du temps.**⁵³ Une prévention efficace exige un changement d'attitudes, de connaissances et de comportements des individus, ainsi que des changements dans les systèmes qui protègent les enfants.⁵⁴ Les données probantes tirées de la littérature sur les expériences négatives vécues par les enfants suggèrent que c'est grâce à ces changements systémiques que l'on peut prévenir les conséquences néfastes sur les enfants.⁵⁵ Bien que les acteurs humanitaires puissent obtenir des résultats positifs à court terme en matière de prévention, il peut falloir des années pour produire des résultats à long terme.⁵⁶ Par conséquent, la durabilité repose sur l'engagement et l'implication des communautés et des acteurs locaux et nationaux.
- 2. La compréhension du contexte culturel est essentielle.** Les planificateurs de la prévention doivent être conscients du contexte culturel, y compris la compréhension contextuelle et locale de la terminologie utilisée, comme la façon dont les communautés définissent ce que signifie le bien-être d'un enfant, et les ressources culturelles existantes. Il est essentiel de s'appuyer sur les ressources culturelles pour réaliser une prévention durable et culturellement pertinente. Enfin, les planificateurs de la prévention doivent également connaître les obstacles systémiques qui contribuent aux disparités⁵⁷ entre les différents groupes d'enfants, tels que les facteurs aggravants que sont l'âge, le genre, le handicap, l'orientation sexuelle ou d'autres facteurs de diversité.
- 3. Les problèmes de protection de l'enfance, les facteurs de risque et les priorités changent.**⁵⁸ Les crises humanitaires sont par nature imprévisibles et peuvent changer au fil du temps, ce qui entraîne des changements dans les facteurs de risque auxquels sont confrontés les enfants, ainsi que dans les priorités de financement ou d'intervention.⁵⁹ Un cadre de prévention durable, fonctionnel et dirigé localement, et qui est mis en œuvre au niveau communautaire, permettra aux communautés de cerner les changements qui se produisent au fil du temps, de s'y adapter et d'y réagir. Cela signifie qu'il est important d'allouer directement les subventions aux acteurs locaux et nationaux, et non aux acteurs ou aux agences externes. L'appropriation locale et la définition de priorités pertinentes pour les acteurs locaux ou nationaux ne peuvent avoir lieu que lorsqu'ils sont les bénéficiaires directs du financement.

Il est essentiel que les efforts de prévention encouragent le leadership local et engagent des ressources dans les organisations locales et nationales pour permettre et renforcer les systèmes de protection à tous les niveaux du cadre socio-écologique.

Conclusion

Les stratégies de prévention primaire qui soutiennent tous les enfants, les familles et les communautés vulnérables au niveau de la population sont essentielles.⁶⁰ Une approche de prévention primaire en matière de mesure et de programmation transformera la façon dont les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance s'attaquent aux effets néfastes affectant les enfants dans les situations de crise humanitaire.⁶¹ Cependant, les directives relatives à l'application de la prévention primaire en matière de protection de l'enfance dans l'action humanitaire sont rarement incluses dans les directives techniques existantes.⁶² Un cadre global pour la prévention primaire dans la protection de l'enfance, qui renforce l'identification des facteurs de protection et soutient l'intégration holistique et multisectorielle à tous les niveaux du modèle socio-écologique, est nécessaire. La disponibilité d'un tel cadre peut contribuer à l'atténuation et à la prévention des préjudices subis par les enfants pendant les crises humanitaires. Un cadre de prévention qui englobe les éléments fondamentaux et les étapes clés guidera les acteurs humanitaires dans l'élaboration d'approches de prévention appropriées.

Les approches qui favorisent le renforcement des facteurs de protection identifiés dans le contexte culturel et qui préviennent les problèmes sont synergiques lorsqu'elles sont combinées.⁶³ Un cadre axé sur la prévention primaire au niveau de la population complétera les directives existantes sur les actions de réponse au niveau des cas. Il est important de noter qu'un tel cadre favorisera une culture au sein de la protection de l'enfance qui aspire à promouvoir le renforcement des facteurs de protection en plus de répondre aux déficits, aux problèmes et aux disparités. Par conséquent, les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance seront soutenus dans leurs efforts de respecter les principes éthiques, tels que l'intérêt supérieur de l'enfant et ne créer aucun préjudice, en prévenant le préjudice avant qu'il ne se produise.

Une note finale : COVID-19 et son impact sur le bien-être des enfants

La pandémie mondiale de COVID-19 a de graves répercussions sur le bien-être des enfants, des familles et des communautés du monde entier. La crise socio-économique qui résulte de la pandémie a exacerbé les principaux facteurs de risque.⁶⁴ Elle a plongé environ 150 millions de personnes dans l'extrême pauvreté.⁶⁵ En outre, les fermetures d'écoles ont perturbé l'apprentissage de 91 % d'élèves dans le monde, provoquant une grave crise de l'apprentissage.⁶⁶ Combinés, ces résultats menacent la protection et le bien-être des enfants, et restent de sérieux obstacles à la réalisation des Objectifs de développement durable 2030.⁶⁷ Ils exposent les enfants à la violence, aux abus et à l'exploitation, au mariage des enfants, au travail des enfants et à la séparation des familles, entre autres conséquences néfastes.⁶⁸ Avant même la pandémie, les conflits, la pauvreté, la malnutrition et le changement climatique entraînaient une augmentation sans précédent du nombre d'enfants nécessitant une aide humanitaire.⁶⁹ Bien que l'impulsion de l'Initiative de prévention n'ait pas été liée à la pandémie de COVID-19, l'importance du renforcement de la programmation préventive pour prévenir, réduire et atténuer les effets néfastes sur les enfants dans les situations de crise humanitaire est plus urgente que jamais.

Références

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2021a. Defining and Measuring Child Well-Being in Humanitarian Action: A Contextualization Guide.

Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2017. *Field Handbook on Unaccompanied and Separated Children*.

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2021b. *Identifying and Ranking Risk and Protective Factors: A Brief Guide*.

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2020. *Inter-Agency Toolkit: Preventing and Responding to Child Labour in Humanitarian Action*.

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2019. *Minimum Standards for Child Protection in Humanitarian Action*.

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2021c. Position Paper: Defining Evidence-Based Practice for Application in Child Protection in Humanitarian Action, Version 1.

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2021d. *Prevention Framework: Desk Review Synthesis*.

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2021e. *Understanding Risk and Protective Factors in Humanitarian Crises: Towards a Preventive Approach to Child Protection in Humanitarian Action*.

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2021f. *Why Identifying Risk and Protective Factors is a Critical Step in Prevention Programming: Implications for Child Protection in Humanitarian Action*.

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, Save the Children & UNICEF. 2020. Social Protection & Child Protection: *Working together to protect children from the impact of COVID-19 and beyond*.

American Psychology Association (APA). 2010. Resilience and Recovery After War: Refugee Children and Families in the United States. Washington, DC: *Am. Psychol. Assoc.*

Banyard, V, Grych JH & Hamby, S. (2017). Health effects of adverse childhood events: Identifying promising protective factors at the intersection of mental and physical well-being. *Child Abuse & Neglect*, 65: 88-98.

Benard, B. 2004. Resiliency. What We Have Learned. San Francisco: West Ed.

Bethea, L. 1999. Primary Prevention of Child Abuse. *Am Fam Physician*. 1999 Mar 15;59(6):1577-1585.

Boothby N, Wessells M, Williamson J, Huebner G, Canter K, Rolland EG, et al. 2012. What are the most effective early response strategies and interventions to assess and address the immediate needs of children outside of family care? *Child Abuse Neglect*; 36(10): 711-21.

Bronfenbrenner U, Morris PA. 2006. The bioecological model of human development. In *The Handbook of Child Psychology, Vol. 1: Theoretical Models of Human Development*, ed. RM Lerner, W Damon; 793–828.

Center for Child Well-Being. 2011. *Strengths-Based versus Deficits-Based Approaches*. Retrieved from: <https://fromhungertohealth.files.wordpress.com/2016/02/strengthsvsdeficitrb.pdf>

Center on the Developing Child. *The Foundations of Lifelong Health are Built in Early Childhood*. Harvard University. Retrieved from: <https://46y5eh11fhgw3ve3ytpwxt9r-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2010/05/Foundations-of-Lifelong-Health.pdf>

Child Welfare Information Gateway. (2017). *Child maltreatment prevention: Past, present, and future*. Washington, DC: U.S. Department of Health and Human Services, Children's Bureau.

CPWG. 2012. *Child Protection Rapid Assessment Toolkit*. Retrieved from: <https://resourcecentre.savethechildren.net/node/7993/pdf/cpra-english.pdf>

Deodhar NS. 2007. Health vs. medicine: Least we forget. *J Public Health Policy*. 28(3): 379-84.

Development Services Group, Inc., & Child Welfare Information Gateway. (2015). *Promoting protective factors for in-risk families and youth: A guide for practitioners*. Retrieved from <https://www.childwelfare.gov/pubs/factsheets/in-risk/>

Fischer H, Boothby N & Wessells M. 2017a. *Fostering Resilience in Adverse Environments: Educational Considerations: An Outcomes Framework*. Columbia University: Mailman School of Public Health.

Fischer H, Boothby N & Wessells M. 2017b. *The Effects of Extreme Adversity on Adolescent Development*. Columbia University: Mailman School of Public Health.

Fortson, B. L., Klevens, J., Merrick, M. T., Gilbert, L. K., & Alexander, S. P. 2016. *Preventing child abuse and neglect: A technical package for policy, norm, and programmatic activities*. Retrieved from <https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/can-prevention-technical-package.pdf>

Garmezy, N & Rutter, M. 1983. *Stress, coping, and development in children*. New York: McGraw-Hill.

Glass, N, Perrin, N, Clough, A, Desgroppes, A, Kaburu, FN, Melton, J, Rink, A, Read-Hamilton, S & Marsh, M. 2018. Evaluating the communities care program: best practice for rigorous research to evaluate gender based violence prevention and response programs in humanitarian settings. 12:5.

Institute of Medicine. 1994. *Institute of Medicine (IOM) Classifications for Prevention*.

Laumann, Lisa and Emily Namey. 2019. *Meeting the Costs of Family Care: Household Economic Strengthening to Prevent Children's Separation and Support Reintegration - A Resource Guide*. FHI 360.

Mansourian H. (2020). "Prioritizing the Prevention of Child-Family Separation: The Value of a Public Health Approach to Measurement and Action." *International Journal of Child Health and Nutrition*, 9, 34-46. <https://doi.org/10.6000/1929-4247.2020.09.01.5>

Masten AS. 2014. Global Perspectives on Resilience in Children and Youth. *Child Development*, (85)1: 6–20.

Masten, AS, and Angela J Narayan. 2012. Child Development in the Context of Disaster, War, and Terrorism: Pathways of Risk and Resilience. *Annual Review of Psychology* 63: 227–57.

Masten, AS & Barnes JA. 2018. Resilience in Children: Developmental Perspectives, 5(7): 98.

Maternowska, M.C., Potts, A., Fry, D. and Casey, T. 2018. Research that Drives Change: Conceptualizing and Conducting Nationally Led Violence Prevention Research Synthesis Report of the “Multi-Country Study on the Drivers of Violence Affecting Children” in Italy, Peru, Viet Nam and Zimbabwe. UNICEF Office of Research – Innocenti, Florence.

Moret, Whitney. 2016. *Review of Vulnerability Assessment Methods for Reintegration and Prevention of Child Separation*. Washington, D.C.: FHI 360.

Nolan, Antony, and Marie-Emilie Dozin. 2019. Global Protection Cluster Learning Paper: Advancing the Localization Agenda in Protection Coordination Groups. Global Protection Cluster, pp. 1–25.

OCHA. 2021. Global Humanitarian Overview 2021.

Prinz, R.J. 2016. Parenting and family support within a broad child abuse prevention strategy: Child maltreatment prevention can benefit from public health strategies. *Child Abuse & Neglect*, 51: 400-406.

Rutter, M. 1979. Protective factors in children’s responses to stress and disadvantage. *Annals of the Academy of Medicine*, 8(3), 324–338.

Save the Children, UNHCR, Child Protection Area of Responsibility, and the Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2020. Still Unprotected: Humanitarian Funding for Child Protection.

Springer, F & Phillips, J. The Institute of Medicine Framework and its Implications for the Advancement of Prevention Policy, Programs and Practice. Center for Applied Research Solutions.

Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMHSA). 2019. *A Guide to SAMHSA’s Strategic Prevention Framework*.

Shilpa, KA, Dheerah, S, Piyush, G. 2015. Defining and Measuring Vulnerability in Young People. *Indian J Community Med*, 40(3): 193-197.

Skodol, A. (2010). *Rationale for proposing five specific personality types*. Retrieved from <http://www.dsm5.org/ProposedRevisions/Pages/RationaleforProposingFiveSpecificPersonalityDisorderTypes.aspx>.

Smithey, M & Straus AM. 2014. *Primary Prevention of Intimate Partner Violence*. Family Research Laboratory, University of New Hampshire, Durham, NH.

Southwick S, Bonanno GA, Masten AS, Panter-Brick C & Yehuda R. 2014. Resilience definitions, theory, and challenges: interdisciplinary perspectives. *Eur J Psychotraumatol*, v5.

Stockings, EA, Degenhardt, L., Dobbins, T., Lee YY, Erskine, HE, Whiteford, HA and Patton, G. 2015. *Preventing depression and anxiety in young people: a review of the joint efficacy of universal, selective and indicated prevention*. Cambridge University Press.

Toth, SL & Cicchetti, D. 2013. A Developmental Psychopathology Perspective on Child Maltreatment, 18(3): 135-139.

Ungar M. Resilience across cultures. 2008. *British Journal of Social Work*, 38: 218–235.

Ungar M, editor. 2012. *The social ecology of resilience: A handbook of theory and practice*. New York: Springer.

Ungar, M. 2017. Which Counts More: Differential Impact of the Environment or Differential Susceptibility of the Individual? *The British Journal of Social Work*, (47)5: 1279-1289.

- Ungar M, Ghazinour M, Richter J. 2013. What is resilience within the social ecology of human development? *The Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 54: 348–366.
- UNHCR. 2019. Global Trends: Forced Displacement in 2019. Geneva: Switzerland: United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR).
- United Nations. 2020. Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Food Security and Nutrition. June 2020. Retrieved from: https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_on_covid_impact_on_food_security.pdf
- UNICEF. 2021a. Child Protection Learning Brief #3: Battling the Perfect Storm: Adapting programmes to end child marriage during COVID-19 and beyond. Retrieved from: <https://www.unicef.org/media/94761/file/Battling-Perfect-Storm-Adapting-child-marriage-programmes-COVID-19.pdf>
- UNICEF. 2008. UNICEF Child Protection Strategy. Econ Soc Counc.
- UNICEF. 2019. The State of the World's Children 2019: *Children, food and nutrition: Growing well in a changing world*.
- UNICEF. 2021b. UNICEF Humanitarian Action for Children Overview. Retrieved from: <https://www.unicef.org/media/88416/file/HAC-2021-overview.pdf>
- Wald, MS. 2015. Beyond CPS: Developing an effective system for helping children in “neglectful” families. *Child Abuse & Neglect*, 41, pp. 49-66.
- Wessells M. 2016. Children and Armed Conflict: Introduction and Overview. *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology; American Psychological Association*, (22)3: 198–207
- Wessells, M. 2018. *A Toolkit for Reflective Practice in Supporting Community-led Child Protection Processes*. Child Resilience Alliance, New York.
- WHO. 2020. A future for the world’s children? A WHO-UNICEF-*Lancet* Commission. *Lancet*; 395: 605–58
- WHO. 1998. Primary prevention of mental, neurological and psychosocial disorders. Geneva, Switzerland.
- WHO. Violence Prevention: The Evidence (2010). World Health Organization.
- Williams, C. L., & Berry, J. W. 1991. Primary prevention of acculturative stress among refugees: Application of psychological theory and practice. *American Psychologist*, 46(6), 632–641.

Endnotes

- 1 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2019
- 2 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021d
- 3 Mansourian, 2020
- 4 WHO, 2020
- 5 Ibid.
- 6 Cette définition est adaptée du U.S. Department of Health and Human Services, Children's Bureau. Extrait de : <https://www.childwelfare.gov/topics/preventing/overview/>
- 7 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2019
- 8 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021e; Bethea, 1999; Prinz, 2016
- 9 Child Welfare Information Gateway, 2017
- 10 Mansourian, 2020
- 11 Deodhar, 2007 in Mansourian, 2020
- 12 Mansourian 2020, The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021d
- 13 Ibid.
- 14 UNICEF, 2008 in Mansourian 2020
- 15 La prévention restera l'une des principales priorités de l'Alliance dans le Plan stratégique 2021-2023.
- 16 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021d
- 17 L'examen a été effectué d'avril à juin 2020. Elle a été animée en anglais et a inclus la littérature académique et grise. 121 ressources ont été examinées, provenant du secteur de la protection de l'enfance et d'autres disciplines compétentes, notamment les recherches sur la résilience, les sciences du développement, la Santé mentale et le soutien psychosocial (MHPSS), et la Réduction des risques de catastrophe (DRR).
- 18 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021e
- 19 Cette recherche approfondie de la littérature publiée a été menée en anglais, en français et en espagnol de mars à août 2020. Au total, 436 documents ont été analysés, y compris des ressources académiques (30%) et de la littérature grise (70%).
- 20 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021d
- 21 Ibid.
- 22 Pour de plus amples informations sur les conclusions de chaque analyse de documents, voir [Understanding Risk and Protective Factors in Humanitarian Crises](#) and <https://alliancecpha.org/en/child-protection-online-library/prevention-framework-desk-review-synthesis>
- 23 Ibid.
- 24 Ibid.
- 25 Questions adapted from Maternowska, M.C., Potts, A., Fry, D. and Casey, T., 2018
- 26 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2019
- 27 Mansourian, 2020
- 28 Les indicateurs de l'Alliance relatifs au [bien-être de l'enfant](#) et aux [CPMS](#) peuvent être utilisés pour mesurer les résultats en matière de bien-être et de protection de l'enfance. Les indicateurs communs permettant de mesurer les résultats pour les enfants et d'évaluer le rapport coût-efficacité des interventions peuvent être tirés du Cadre de mesure du bien-être de l'enfant de l'Alliance et du tableau des indicateurs des normes minimales de protection de l'enfance.
- 29 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021a; Save the Children, 2020
- 30 Ibid.
- 31 Mansourian, 2020
- 32 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021a; Mansourian, 2020; UNICEF, 2019
- 33 UNICEF, 2019
- 34 Mansourian, 2020
- 35 WHO, 1998
- 36 Masten & Barnes, 2018; Masten and Narayan, 2012; Fischer H, Boothby N & Wessells M., 2017b
- 37 La notion de genre inclut les personnes dont le genre est binaire, ainsi que celles qui sont des minorités de genre. Il est particulièrement important de comprendre les contextes culturels entourant le genre et la sexualité lorsqu'on envisage des pratiques préventives pour les jeunes qui sont des minorités sexuelles et de genre dans leur propre culture.
- 38 WHO, 1998
- 39 Adapted from Masten and Barnes, 2018

- 40 Masten, 2014
- 41 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2020
- 42 Ibid.
- 43 Child Welfare Information Gateway, 2017
- 44 Ibid.
- 45 Center for Child Well-Being, 2011
- 46 Skodol, 2010
- 47 Chacune de ces étapes clés sera examinée plus en détail dans le Cadre de prévention.
- 48 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021a
- 49 Ibid.
- 50 SAMHSA, 2019
- 51 Ibid.
- 52 Nolan & Dozin, 2019
- 53 SAMHSA, 2019
- 54 WHO, 1998
- 55 Prinz, 2016
- 56 SAMHSA, 2019
- 57 Ibid.
- 58 Adapté de SAMHSA, 2019
- 59 Un exemple récent est l'impact de la COVID-19 et la réorientation de l'investissement de la protection vers la santé.
- 60 Mansourian, 2020
- 61 Ibid.
- 62 Ibid.
- 63 Hamby, Grych & Banyard, 2018
- 64 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, Save the Children & UNICEF, 2020; UNICEF, 2021
- 65 MSN. 2020. World Bank chief warns extreme poverty could surge by 100 million, August 20; World Bank (2020) in Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, Save the Children & UNICEF, 2020; United Nations, 2020
- 66 UNICEF, 2021b
- 67 UNICEF, 2021a
- 68 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, Save the Children & UNICEF, 2020
- 69 UNICEF, 2021b; OCHA, 2021